

---

**Séance du 23 mai 2024**

---

**Nombre de membres en exercice : 11**  
**présents : 11**  
**votants : 11**

L'an deux mil vingt-quatre, le vingt-trois mai à vingt heures trente, le Conseil Municipal de la Commune de Sérís, dûment convoqué, s'est réuni à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Philippe HUGUET, Maire.

**Date de la convocation du conseil : 14 mai 2024**

**Etaient présents :** Mmes et MM., Dominique BONOMO Éric BRISSET, Emilien HUGUET, Philippe HUGUET, Didier LE BAIL, Agnès LEMAIRE, Christophe LHERMITE, Didier LUCAS, Corinne MAUBOUSSIN, Magali SAUGER et Bertrand THAUVIN.

**Absente excusée :**

**Absente :**

Corinne MAUBOUSSIN a été désignée secrétaire de séance

Monsieur le Maire ouvre la séance et présente l'ordre du jour suivant :

- 1) Approbation du procès-verbal de la réunion du 28 février 2024
- 2) Devis pour réfection du chapeau d'entrée du cimetière
- 3) Devis pour réfection du secrétariat et bureau du Maire
- 4) Devis pour balayage des caniveaux pour 2024
- 5) Devis pour entretien annuel des espaces verts et du cimetière
- 6) Devis pour entretien des cloches de l'église
- 7) Budget eau : décision modificative et durée d'amortissement groupe électropompe et débit mètre air du château d'eau
- 8) Subvention Ecole Saint Joseph de Mer
- 9) Subvention Mer Ultimate Disc
- 10) Cimetière : lancement de la procédure de reprise
- 11) Organisation des élections européennes
- 12) Questions diverses**

**1) Procès-verbal de la réunion du 28 février 2024**

Le procès-verbal de la séance du 28 février 2024 est approuvé à l'unanimité des membres présents ou représentés.

**2) Devis pour réfection du chapeau d'entrée du cimetière**

**DELIBERATION 15/2024**

Le chapeau du mur d'entrée droit du cimetière présente des dégradations. Avant que celles-ci ne deviennent trop importantes, un devis a été sollicité auprès de l'entreprise de maçonnerie DAIRAIN à Sérís.

Le devis présenté comprenant le piquetage des joints et le re-jointement avec un mélange de sable et de chaux grise s'élève à 1116.50 euros TTC.

**Vote : Unanimité**

**3) Devis pour réfection du secrétariat et bureau du Maire**

**DELIBERATION 16/2024**

Afin de rajeunir le secrétariat de Mairie et le bureau du Maire, un devis a été sollicité pour enlever la tapisserie et peindre ensuite les murs et le plafond.

Le devis présenté par l'entreprise JB/JCB s'élève à 2 886.94 euros HT soit 3 464.33 euros TTC.  
Les travaux auront lieu pendant les vacances estivales.

**VOTE** : unanimité des membres présents ou représentés

#### **4) Devis pour balayage des caniveaux et entretien annuel de la commune pour 2024**

##### **DELIBERATION 17/2024**

Monsieur le Maire propose les devis de l'entreprise Guimont pour :

- L'entretien des espaces verts de la commune et du cimetière pour un montant de 11 160 euros euros TTC
- Le balayage des caniveaux s'élevant à 5 356 euros HT soit 6 427.20 euros TTC.

**VOTE** : unanimité des membres présents ou représentés

#### **5) Devis pour entretien des cloches de l'Eglise**

##### **DELIBERATION 18/2024**

Suite à la remise à l'heure de la sonnerie des cloches de l'Eglise, il apparaît qu'un entretien plus profond est nécessaire. L'axe de rotation des cloches doit être refixé afin d'éviter un glissement du jeu de palier.  
L'entreprise GOUGEON, spécialisée dans le domaine a présenté un devis d'un montant de 5005 euros HT soit 6006 euros TTC.

**VOTE** : unanimité des membres présents ou représentés

#### **6) Budget eau : décision modificative et durée d'amortissement du groupe électropompe et débit mètre ai du château d'eau**

##### **DELIBERATION 19/2024**

Suite à la mise à jour de l'état de l'actif du budget eau après la prise en charge du budget primitif 2024, il apparaît que deux biens à l'inventaire ne comportent pas d'amortissement.

Il s'agit du groupe électropompe remplacé en 2022 et du débit mètre air du réservoir du château d'eau.  
Il apparaît dans l'inventaire que les biens situés au compte d'imputation 2156 sont souvent amortis sur une durée de 15 ans.

Si le conseil accepte la durée d'amortissement, des crédits devront être transférés aux comptes 6811 et 28156 d'un montant de 238.58 euros de la manière suivante :

Fonctionnement – dépense – chapitre 042 – compte 6811 : + 238.58 €  
Fonctionnement – dépense – chapitre 011 – compte 61521 : - 238.58 €  
Investissement – recette – chapitre 040 – compte 28156 : + 238.58 €  
Investissement – dépense – chapitre 21 – compte 2156 : + 238.58 €

**VOTE** : unanimité des membres présents ou représentés

#### **7) Subvention Ecole Saint Joseph de Mer**

##### **DELIBERATION 20/2024**

Monsieur le Maire présente la demande de subvention de l'école et collège privé Saint Joseph de Mer dans lesquelles des enfants de Sérís sont inscrits pour 2023-2024.  
Les crédits seront portés au compte 65748 du budget primitif de la commune.

Ecole	Montant voté en 2024
OGEC Collège Notre Dame et Saint-Joseph de Mer	550 €
<b>TOTAL</b>	<b>550 €</b>

**VOTE** : unanimité des membres présents ou représentés

### **8) Subvention Mer Ultimate Disc**

#### **DELIBERATION 21/2024**

Monsieur le Maire présente la demande de subvention de l'association Mer Ultimate Disc de Mer pour laquelle deux enfants de Sérís pratiquent une activité sportive.

Après délibération, aucune subvention ne sera accordée.

**VOTE** : unanimité des membres présents ou représentés

### **9) Cimetière : lancement de la procédure de reprise des concessions**

Depuis plusieurs mois, un grand travail de recensement des concessions a été effectué dans le cimetière et il apparaît que certaines sont laissées en état d'abandon ou sont expirées. Une procédure de reprise des concessions va être initiée. Le Maire, ayant reçu délégation par le conseil municipal pour la vente de concession et les procédures de reprises, une simple décision suffira pour engager la procédure de reprise.

### **10) Organisation des élections européennes**

Le 9 juin prochain auront lieu les élections européennes. 38 listes sont en concurrence. Afin d'organiser la tenue du bureau de vote, chacun des conseillers est invité à tenir une permanence au cours de la journée du 9 juin.

#### **QUESTIONS DIVERSES :**

- **DETR** : Une subvention au titre de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux avait été déposée en début d'année pour les travaux de rénovation de la salle des fêtes. Après instruction, une subvention d'un montant de 9 235.40 euros est accordée à la commune, représentant 20% du montant HT des travaux.
- **Travaux salle des fêtes** : Les travaux avancent bien malgré quelques imprévus
- **PLUi** : Le PLU communal devient caduc. 8 terrains à bâtir ont été accordés à la commune dans le cadre du PLUi dont les 6 faisant l'objet d'un lotissement route de Concriers.
- **Travaux 2025** : Réflexion sur les travaux à envisager pour 2025.
- **Fête des voisins de Sérís-Lussay** : Quant-est-il de l'organisation ?

#### **Fin du conseil municipal à 22h00**

La secrétaire de séance

Corinne MAUBOUSSIN

Le Maire,

Philippe HUGUET